

## La Ville de Pincourt présente son rapport financier 2024

Communiqué de presse | 19 août 2025

Pour diffusion immédiate

À la lumière du rapport financier au 31 décembre 2024, la Ville de Pincourt est fière de présenter une excellente santé financière, reflet de sa capacité à assurer un développement responsable de la ville, tout en offrant des services diversifiés et de qualité à ses citoyennes et citoyens, et ce, dans un cadre de gestion rigoureuse des fonds publics.

Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, voici les faits saillants du rapport financier au 31 décembre 2024, ainsi que ceux du rapport de l'auditeur externe.

Selon le rapport de la firme BCGO S.E.N.C.R.L., les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la Ville de Pincourt au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date, à l'exception des incidences éventuelles décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve »

La Ville de Pincourt a conclu l'année avec un excédent de fonctionnement, à des fins fiscales, de 3 322 707 \$. Ce surplus s'explique principalement par des revenus supplémentaires issus des droits de mutation, des revenus d'intérêts élevés, ainsi que diverses économies budgétaires.

Au 31 décembre 2024, la Ville comptait un excédent accumulé non affecté de 4 721 585 \$ et une dette non consolidée de 47 441 000 \$. Cette dette est financée par des subventions, des soldes disponibles, un excédent affecté et des taxes de secteurs pour un total de 16 752 604 \$, ainsi que par la taxation générale pour 30 688 396 \$.

*« L'année 2024 confirme à nouveau la solidité de notre gestion municipale. Grâce à une planification rigoureuse et à une vision responsable, nous avons su maintenir la qualité de nos services, tout en assurant la pérennité de nos finances. Cette constance démontre que la Ville est bien outillée pour faire face aux défis actuels et à venir », souligne le maire, Claude Comeau.*

Dans un contexte marqué par des défis climatiques majeurs, notamment la tempête Debby qui a durement frappé notre territoire, les équipes municipales ont démontré une efficacité exemplaire et une résilience remarquable. Résultat d'un travail de planification exemplaire et à la constitution de réserves financières adéquates, la Ville a pu intervenir rapidement pour soutenir directement les citoyens touchés par les inondations.

Malgré les défis rencontrés, la Ville de Pincourt et son conseil municipal ont poursuivi avec détermination leurs efforts pour améliorer la qualité de vie dans l'ensemble de ses milieux, en misant sur des actions concrètes, durables et centrées sur les besoins réels de la population.

*« Nous poursuivons le travail entamé au cours des dernières années, en livrant des projets concrets qui répondent aux besoins réels de la communauté. À cet effet, nous venons de livrer la deuxième phase des terrains de pickleball, terminons le remplacement et l'amélioration de notre terrain synthétique, en partenariat avec le Centre de service scolaire et la réfection ciblée de nos infrastructures », souligne le maire Comeau.*

La Ville mise également sur de solides réserves financières afin de poursuivre son développement et l'amélioration de ses infrastructures.

**Source :**

M<sup>e</sup> Etienne Bergevin Byette, MPA

Directeur général

514 453-8981

[e.bergevin@villepincourt.qc.ca](mailto:e.bergevin@villepincourt.qc.ca)